



# RAPPORT FINANCIER 2022





# Comptes annuels

Mission Opérationnelle Transfrontal

31/12/2022



## Mission Opérationnelle Transfrontal

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires <sup>(1)</sup> Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	13 028	13 028	
		<b>TOTAL</b>	<b>13 028</b>	<b>13 028</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	133 323	124 904	8 419
		<b>TOTAL</b>	<b>133 323</b>	<b>124 904</b>	<b>8 419</b>
		<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>			
	Immobilisations financières <sup>(2)</sup>	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	25 044		25 044
	<b>TOTAL</b>	<b>25 044</b>		<b>25 044</b>	
	<b>Total I</b>	<b>171 396</b>	<b>137 933</b>	<b>33 463</b>	<b>40 563</b>
Actif circulant		Stocks et en cours			
	Créances <sup>(3)</sup>	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	180 515 35 288		180 515 35 288
		<b>TOTAL</b>	<b>215 803</b>		<b>215 803</b>
	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance <sup>(4)</sup>	258 384 16 425		258 384 16 425
		<b>TOTAL II</b>	<b>490 612</b>		<b>490 612</b>
	Frais d'émission des emprunts III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V				
	<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>662 009</b>	<b>137 933</b>	<b>524 075</b>	<b>477 758</b>
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

## Mission Opérationnelle Transfrontal

<b>Passif</b>		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Fonds propres</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	236 074	236 074	
Report à nouveau	43 153	46 761	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-2 930	-3 607	
Situation nette (sous-total)	<b>276 298</b>	<b>279 228</b>	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I	<b>276 298</b>	<b>279 228</b>	
<b>Autres fonds propres</b>	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
<b>Fonds dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total II			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total III			
<b>Dettes</b>	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	177	
	Emprunts et dettes financières diverses <sup>(2)</sup>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 024	24 815
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	166 886	162 964
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	40 688	3 250
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	15 000	7 500	
Total IV	<b>247 777</b>	<b>198 530</b>	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	<b>524 075</b>	<b>477 758</b>	
<b>Renvois</b>	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

## Mission Opérationnelle Transfrontal

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021
		12 mois	12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	361 751	348 651
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	181 683	137 769
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	705 500	690 422
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 685	9 867	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	5	965	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>1 255 625</b>	<b>1 187 675</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	365 968	293 858
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	51 005	50 759
	Salaires et traitements	596 080	595 754
	Charges sociales	237 011	238 574
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	8 833	12 569
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	11	20
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>1 258 911</b>	<b>1 191 537</b>
<b>1. Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>-3 285</b>	<b>-3 861</b>

## Mission Opérationnelle Transfrontal

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	363	460
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>363</b>	<b>460</b>
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7	126
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>7</b>	<b>126</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>		<b>355</b>	<b>333</b>
<b>3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)</b>		<b>-2 930</b>	<b>-3 528</b>
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		79
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>79</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>			<b>-79</b>
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII			
<b>Total des produits (I + III + V)</b>		<b>1 255 988</b>	<b>1 188 135</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>		<b>1 258 918</b>	<b>1 191 743</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>		<b>-2 930</b>	<b>-3 607</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>Total</b>			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
<b>Total</b>			







**KPMG ESC & GS**  
Economie Sociale et Solidaire  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris la Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Mission Opérationnelle Transfrontalière

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31  
décembre 2022

Montants exprimés en Euros

# 1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

## 1.1 Objet social

Comme décrit dans les statuts, l'association a pour objet de promouvoir et faciliter le développement des territoires par la réalisation de projets transfrontaliers, et à cet effet, notamment, de :

- Veiller aux intérêts des territoires transfrontaliers,
- Accompagner les porteurs de projets et les acteurs de la coopération transfrontalière,
- Aider à la définition des stratégies d'ensemble en matière de coopération transfrontalière aux différents niveaux territoriaux (local, régional, national, européen, international),
- Rechercher les solutions techniques, juridiques et financières, permettant de lever les obstacles inhérents aux situations transfrontalières,
- Mettre en réseau les acteurs et les expériences,
- Faciliter la synergie entre les acteurs de la coopération transfrontalières des différents pays concernés, à chaque niveau territorial, et entre les niveaux.

## 1.2 Missions sociales réalisées

La Mission Opérationnelle Transfrontalière est une association qui s'organise autour des actions suivantes :

- L'assistance opérationnelle pour apporter des réponses concrètes aux demandes des porteurs de projets transfrontaliers incluant les partenaires nationaux et étrangers,
- La mise en réseau des porteurs de projets pour créer un lien avec les acteurs concernés et la création d'un centre de ressources sur la coopération transfrontalière,
- L'aide à la prise en compte des enjeux transfrontaliers en relayant les besoins de ses membres auprès des autorités concernées à l'échelle nationale ou européenne via des actions ou partenariats.

## 1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par l'association afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont des partenariats aux niveaux européen, national et international permettant notamment l'organisation de conférences, séminaires, formations et publications.



## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022  
Montants exprimés en Euros

Les ressources dont dispose l'association sont :

- Les cotisations de ses membres,
- Les subventions,
- Les produits de prestations de services fournies à ses membres et à ses tiers,
- Toutes autres ressources dans le respect des lois et règlements en vigueur.

## **2 Faits majeurs de l'exercice**

### **2.1 Événements principaux de l'exercice**

L'association a organisé la deuxième édition de son Borders Forum, du 21 au 22 juin 2022 à la Cité Internationale Universitaire de Paris.

### **2.2 Faits caractéristiques postérieures à la clôture**

Aucun fait significatif ne mérite d'être signalé.

### **2.3 Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan ;
- le compte de résultat ;
- l'annexe.

#### **2.3.1 Méthode générale**

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n° 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement du ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

#### **2.3.2 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **2.3.3 Changement de méthode de présentation**

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### 3 Informations relatives au bilan

#### 3.1 Actif

##### 3.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 029			13 029
Immobilisations corporelles	131 591	1 733		133 325
Immobilisations financières	25 044			25 044
<b>TOTAL</b>	<b>169 664</b>	<b>1 733</b>		<b>171 397</b>

##### 3.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	13 029			13 029
Immobilisations corporelles	116 072	8 833		124 905
Immobilisations financières	0			0
<b>TOTAL</b>	<b>129 100</b>	<b>8 833</b>		<b>137 933</b>

##### 3.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

###### 3.1.3.1 Principaux mouvements

Aucun mouvement sur l'exercice.

### 3.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

### 3.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

#### 3.1.4.1 Principaux mouvements

Les acquisitions de l'exercice d'un total de 1 733 euros concernent un ordinateur portable.

#### 3.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	2 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	Linéaire	3 à 4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

### 3.1.5 Immobilisations financières

Ce poste concerne le dépôt de garantie pour les locaux occupés dont le bail a fait l'objet d'un renouvellement.

### 3.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances clients et comptes rattachés	28 369	28 369	
Autres	152 145	152 145	
Charges constatées d'avance	16 425	16 425	
<b>TOTAL</b>	196 939	196 939	

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif est inférieure à un an.

### 3.1.7 Disponibilités

Les disponibilités au 31 décembre 2022 comprennent un compte sur livret associatif d'un solde de 1 833 euros, intérêts de l'exercice inclus.

### 3.1.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 16 245 euros au 31 décembre 2022 sont composées des charges d'assurances, de maintenance, de locations mobilières et d'abonnements afférents à l'exercice 2023.

## 3.2 Passif

### 3.2.1 Fonds propres

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Autres réserves	236 074				236 074
Report à nouveau	46 761	-3 607			43 153
Résultat de l'exercice précédent	-3 607	3 607			0
Résultat de l'exercice				2 930	- 2 930
<b>Situation nette</b>	<b>279 828</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 930</b>	<b>276 298</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissements					
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>279 828</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 930</b>	<b>276 298</b>

Le résultat de l'exercice 2021 a été affecté, conformément à la décision de l'assemblée générale, au compte de report à nouveau.

### 3.2.2 Provisions pour risques et charges

L'indemnité de départ en retraite du personnel n'est pas comptabilisée au 31 décembre 2022.

### 3.2.3 Fonds dédiés

Néant.



### 3.2.4 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	177	177		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Avances et acomptes sur commandes				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 024	25 024		
Dettes fiscales et sociales	166 886	166 886		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	40 688	40 688		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
<b>TOTAL</b>	<b>247 777</b>	<b>247 777</b>	-	-

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

### 3.2.5 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent des subventions territoriales pour lesquelles les travaux et réalisations ne sont pas nés sur l'exercice.

## 4 Informations relatives au compte de résultat

### 4.1 Ventilation des ressources d'exploitation

	2022	2021
Cotisations des membres	361 751	348 651
Subventions d'exploitation	705 500	690 422
Prestations	181 683	137 769
Contributions financières		0
Transferts de charges	6 685	9 867
Reprise de provisions		0
Autres produits	5	965
<b>Total</b>	<b>1 255 625</b>	<b>1 187 675</b>

### 4.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
Cadres	9,4
Employés	1,4
<b>Total</b>	<b>10,8</b>

# RESULTATS ANNEE 2022

L'exercice 2022 se solde par un **compte de résultat déficitaire à hauteur de 2 930 €**.

En termes de **recettes**, les revenus sont conformes au prévisionnel (-0,5%).

Les subventions nationales ont été conformes au budget initial, hormis une moindre subvention du MEAE.

Les cotisations apparaissent comme étant supérieurs de 1,8% par rapport au budget prévisionnel; ceci grâce à l'adhésion de 4 nouveaux membres.

L'année 2022 est également marquée par la pérennisation des subventions locales / territoriales, facilitées par la modification des statuts validée début 2021. Celles-ci sont certes inférieures au prévisionnel, mais s'élèvent tout de même à 44 500 €, ce qui est un résultat très positif. Elles comprennent des subventions pour le fonctionnement de la MOT mais également des subventions mutualisées, à l'instar de celles concernant l'expérimentation bassins de vie transfrontaliers lancée fin 2022.

Les recettes issues des assistances et études sont supérieures d'environ 10 000 € à ce qui était prévu. L'ensemble des prestations s'élève à 180 888 €. Ce montant témoigne de la qualité du travail fourni par la MOT et de la confiance de ses partenaires, il a toutefois vocation à se réduire au cours des prochaines années afin de privilégier d'autres formes de recettes (subventions territoriales notamment).

Le poste « projets européens » est nul pour 2022, les projets issus des programmes Interreg 21-27 n'étant lancés qu'à partir de 2023. Il aura vocation à être positif au cours des prochaines années.

Conformément au prévisionnel, la MOT a perçu une subvention de 40 000 € de l'ANCT pour le

Borders Forum 2022, au titre de la Présidence française de l'Union européenne.

Enfin, on note un montant de 7 850 € pour la ligne « autres produits », notamment du fait de reprises de provisions, remboursements de frais de déplacements, de coûts de formation et de missions ponctuelles.

**Du côté des charges**, les dépenses ont été inférieures de 1,6% aux prévisions : cette différence est intimement liée à de moindres dépenses en matière de communication et de déplacements (voir ci-après).

On note que la masse salariale est légèrement inférieure au budget initial (-0,5%), de même que la ligne impôts, taxes et formation (-7,3%).

La sous-traitance opérationnelle s'élève à 9 063 € et est liée à deux études principalement (étude Covid II pour la DG REGIO et stratégie CHAV).

Les frais de déplacements sont supérieurs de 16% au montant prévisionnel, en raison de la levée des mesures restrictives prises depuis 2020 pour lutter contre la pandémie et ce malgré la volonté de l'ensemble des acteurs de limiter les déplacements pour réduire les risques et améliorer l'efficacité des temps de travail. Précisons que ces frais de déplacement sont largement inférieurs à ceux avant Covid (-30% en moyenne) et ont vocation à se maintenir à ce niveau au cours des prochaines années.

Enfin, le budget communication est inférieur de 25% par rapport à ce qui était prévu; la différence est essentiellement due au report du projet de refonte de notre site internet (à partir de 2023 et non 2022), et à une dépense liée au Borders Forum 2022 mieux contenue que prévu.

M.O.T. : Comparatif 2022-2021

(Chiffres en EUROS)

DEPENSES	2021	2022	2022	VARIATION 22/21 en % (c) = (b / a)	RECETTES	2021	2022	2022	VARIATION 22/21 en % (f) = (e / d)
	COMPTES (a)	BUDGET RF21	COMPTES (b)			COMPTES (d)	BUDGET RF21	COMPTES (e)	
Salaires et charges sociales	834 329	837 997	833 092	-0,1%	<b>Subventions nationales</b>	<b>620 667</b>	<b>608 333</b>	<b>606 000</b>	<b>-2,4%</b>
Impôts, taxes, formation	49 097	49 500	45 886	-6,5%	- ANCT	305 000	305 000	305 000	0,0%
Sous traitance opérationnelle	3 222	5 000	9 063	181,3%	- Groupe CDC	260 000	240 000	240 000	-7,7%
Communication et événements	40 783	111 168	82 277	101,7%	- Ministères				
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	37 551	38 200	41 029	9,3%	- Affaires Etrangères	30 000	35 000	30 000	0,0%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau .....	143 922	143 922	148 467	3,2%	- DGCL	23 000	23 000	23 000	0,0%
Frais de bureau : informatique, téléphone...	52 063	52 066	55 962	7,5%	- Autres Ministères	0	0	0	
Frais de Déplacement et Missions	13 818	25 000	28 961	109,6%	- Aide exceptionnelle apprentissage	2 667	5 333	8 000	199,9%
Dot.Amortissements et Provisions	12 569	12 569	8 833	-29,7%	<b>Autres subventions</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0,0%</b>
Frais divers	4 388	4 388	5 350	21,9%	- Luxembourg	15 000	15 000	15 000	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 191 743</b>	<b>1 279 810</b>	<b>1 258 920</b>	<b>5,6%</b>	<b>Cotisations</b>	<b>348 651</b>	<b>355 151</b>	<b>361 751</b>	<b>3,8%</b>
					<b>Subventions territoriales</b>	<b>54 756</b>	<b>58 000</b>	<b>44 500</b>	<b>-18,7%</b>
					<b>Assistance et études (marchés)</b>	<b>137 030</b>	<b>170 000</b>	<b>180 888</b>	<b>32,0%</b>
					<b>Projets Européens (dont Interreg)</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>0</b>	<b>/</b>
					<b>Borders Forum - recettes</b>	<b>0</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>/</b>
					<b>Autres Produits</b>	<b>12 033</b>	<b>5 000</b>	<b>7 850</b>	<b>-34,8%</b>
					<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 188 137</b>	<b>1 261 484</b>	<b>1 255 988</b>	<b>5,7%</b>
					<b>Résultat</b>	<b>-3 606</b>	<b>-18 326</b>	<b>-2 931</b>	

## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

---

### **Rapports du commissaire aux comptes**

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2022

## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

38 rue des Bourdonnais  
75001 Paris

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont principalement concerné le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

## **Mission Opérationnelle Transfrontalière**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



**Mission Opérationnelle Transfrontalière**

*Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.*

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Paris, le 23 mai 2023*

Le commissaire aux comptes

**F.-M. RICHARD & Associés**

*Julie GALOPHE*

**Mission Opérationnelle Transfrontalière**

38 rue des Bourdonnais

75001 Paris

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Mission Opérationnelle Transfrontalière,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

*Paris, le 23 mai 2023*

Le commissaire aux comptes

**F.-M. RICHARD & Associés**

*Julie GALOPHE*

# AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE 2022

---

Le Bureau propose à l'Assemblée générale du 27 juin 2023 d'affecter le déficit de l'exercice de l'année 2022, soit la somme de 2 930 € en

report à nouveau. Cela porte les fonds propres de la MOT à un montant total de 276 298 €, correspondant à moins de 3 mois de trésorerie.

## Perspectives 2023 et événements post-clôture

---

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis sur la base de la continuité de l'exploitation.

### Cotisations et subventions

A ce jour, les échanges avec les principaux contributeurs de l'association permettent de penser qu'aucune subvention n'est remise en cause pour l'année 2023.

De même, l'encaissement des cotisations est régulier et proche des années précédentes.

### Activité

En matière d'activité, l'association s'est donné les moyens de la poursuivre dans de bonnes conditions :

- Recours au télétravail mais ni l'activité de l'équipe, ni les moyens mobilisés ne sont remis en cause,
- Prolongement de certaines études et assistances en cours,
- Contrôle des déplacements grâce au déploiement d'un système de visio-conférence.

# BUDGET PREVISIONNEL 2023

Le budget prévisionnel de l'année 2023 a été voté lors de l'Assemblée générale virtuelle du 7 février 2023. Il est en légère augmentation par rapport au réalisé de l'exercice 2022 tant au niveau des dépenses (+1%) qu'au niveau des recettes (+1,5%), malgré le fait que l'année 2023 soit une année hors « Borders Forum ».

## Situation des dépenses

Les dépenses prévisionnelles pour 2023 s'élèvent à environ 1 271 k€ :

- La **masse salariale** est en légère augmentation (+2,2%), notamment pour anticiper une activité supplémentaire en 2023 (voir lignes « subventions territoriales » et « assistances et études »)
- Il en va ainsi de même pour la ligne « **impôts, taxes et formation** » (+3,5%),
- Ainsi que pour la ligne « **sous-traitance opérationnelle** » (+10,3%),
- En revanche, le budget « communication et événements » est en baisse (-8,1%). En effet, malgré le lancement prévu de la refonte du site internet de la MOT, l'absence de « Borders Forum » en 2023 joue plus fortement sur la baisse des dépenses,
- La ligne « honoraires comptables, paie... » est également en légère baisse (-4,4%),
- Enfin, les autres lignes sont globalement stables.

## Situation des ressources

Les ressources prévisionnelles de la MOT pour 2023 s'élèvent à environ 1 275 k€. A l'instar des dépenses, quelques évolutions sont à noter.

- Les **subventions nationales** continuent de se réduire (-3,6%), sous l'effet d'une baisse de la subvention de la Caisse des Dépôts/Banque des territoires (- 20 k€ en 2023, qui se poursuivra en 2024).

- L'encaissement des **cotisations** est prévu en hausse par rapport au réel de 2022, tenant compte de l'adhésion de nouveaux membres (département de la Meurthe-et-Moselle, département de la Meuse, ...),

- La principale évolution à noter est celle des **subventions territoriales qui voient leur montant tripler (+225%)**. Outre la poursuite de subventions de fonctionnement, deux subventions expliquent principalement cette évolution positive et répondant aux objectifs fixés par la MOT depuis 3 ans. Tout d'abord, l'expérimentation « bassins de vie transfrontaliers » débutée en 2022 mais pour laquelle la majeure partie des travaux sera menée en 2023. Et plus substantiellement encore, l'étude « Vision transfrontalière 360° du Massif du Jura », qui fait l'objet d'une subvention au titre du CPIER Massif du Jura et qui a été permise suite à un travail préalable intense et en confiance avec le Commissariat de Massif du Jura.

- En conséquence, les **assistances et études** sont prévues à un niveau inférieur (-28%) au réel de l'année 2022. De nouveau, cette baisse répond aux objectifs fixés par la MOT depuis trois ans, afin de privilégier les subventions territoriales. A ce jour, **la plupart de ces prestations envisagées est assurée** car faisant l'objet de contrats signés ou en cours de signature. Ce chiffre ne préjuge pas d'autres contrats et prestations qui pourraient survenir.

- 20 k€ sont prévus en matière de **projets européens**, la MOT prévoyant de participer à quelques projets européens, notamment Interreg, ciblés, en particulier sur la frontière franco-italienne (la MOT est engagée comme partenaire bénéficiaire dans le cadre de deux projets ALCOTRA, pour lesquels la décision définitive est attendue pour l'été 2023).

**M.O.T. : Comparatif réel 2022 - budget 2023**

(Chiffres en **EUROS**)

DEPENSES	REEL 2022 (a)	BUDGET 2023 (b)	VARIATION en % (c) = (b / a)
Salaires et charges sociales	833 092	852 096	2%
Impôts, taxes, formation	45 885	47 500	4%
Sous-traitance opérationnelle	9 063	10 000	10%
Communication et événements	82 277	75 584	-8%
Honoraires: traitement comptable, paie, budget et juridique.....	41 029	39 200	-4%
Loyer, entretien, chauffage, EDF eau .....	148 467	148 358	0%
Frais de bureau : PTT,téléphone...	55 962	56 386	1%
Frais de Déplacement et Missions	28 961	28 000	-3%
Dot.Amortissements et Provisions	8 833	8 833	0%
Frais divers	5 350	5 222	-2%
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 258 919</b>	<b>1 271 179</b>	<b>1%</b>

RECETTES	REEL 2022 (d)	BUDGET 2023 (e)	VARIATION en % (f) = (e / d)
<b>Subventions nationales</b>	<b>606 000</b>	<b>583 333</b>	<b>-4%</b>
- ANCT	305 000	305 000	0%
- Groupe CDC	240 000	220 000	-8%
- Ministères			
- Affaires Etrangères	30 000	30 000	0%
- DGCL	23 000	23 000	0%
- Aides à l'apprentissage	8 000	5 333	-33%
<b>Autres subventions</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>0%</b>
- Luxembourg	15 000	15 000	0%
<b>Cotisations</b>	<b>361 751</b>	<b>378 051</b>	<b>5%</b>
<b>Subventions territoriales - objectif</b>	<b>44 500</b>	<b>144 500</b>	<b>225%</b>
<b>Assistance et études (marchés)</b>	<b>180 888</b>	<b>129 805</b>	<b>-28%</b>
<b>Projets Européens (dont Interreg) - objectif</b>	<b>0</b>	<b>20 000</b>	<b>100%</b>
<b>Borders Forum - recettes</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>	<b>-100%</b>
<b>Autres Produits</b>	<b>7 850</b>	<b>5 000</b>	<b>-36%</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 255 989</b>	<b>1 275 689</b>	<b>2%</b>
<b>Résultat</b>	<b>-2 930</b>	<b>4 511</b>	

# PRINCIPALES CONCLUSIONS

---

La MOT est engagée dans un programme triennal 2021-2023. Après deux premiers exercices stables mais sous tension (légers déficits), l'année 2023 devrait marquer un tournant, tant dans la structure des ressources de la MOT que dans son organisation associative (nouveaux statuts).

Sur le plan de la répartition des recettes prévues en 2023, pour la première fois, les ressources issues du « local » (cotisations, subventions territoriales, assistances et études) sont majoritaires (51%) dans les recettes prévisionnelles totales de la MOT. Dans le détail, les cotisations pèsent pour 30%, les subventions territoriales pour 11% et les assistances et études pour 10%.

En conséquence, les subventions nationales françaises sont pour la deuxième année consécutive minoritaires (46%). Leur maintien pour les prochaines années reste toutefois essentiel pour permettre à la MOT d'assurer l'ensemble de son plan de charge.

Cet équilibre permet à la MOT d'affirmer son rôle d'outil public au service de la gouvernance multi-niveaux de la coopération transfrontalière, conservant un volant d'activités lucratives limité mais solide, un soutien accru des autorités locales conformément à l'appui accru que la MOT cherche à leur apporter, et une capacité à bénéficier à l'avenir de moyens européens.

La MOT prend ainsi soin de diversifier ses ressources (nouveaux adhérents, expertises sur de nouveaux territoires, subventions territoriales, contrats de quasi-régie, et désormais projets Interreg) tout en modernisant ses moyens de communication.

Elle poursuivra ce travail de diversification en 2023 qui lui permet de mettre son savoir-faire et son expertise, toujours plus spécialisée et reconnue en France, en Europe et à l'international, au service de la demande des acteurs du transfrontalier de toutes échelles.

Ces efforts produits par l'équipe, ont montré une fois de plus la structuration saine et efficace de la gestion de la MOT et sa capacité d'adaptation, mais également les tensions financières accrues auxquelles elle fait régulièrement face notamment après trois années de pandémie desquelles ses partenaires sortent parfois fragilisés, et qui mériteront une vigilance régulière. Notamment, une attention particulière devra être portée sur les fonds propres de l'association au cours des prochaines années.

© Mission Opérationnelle Transfrontalière, tous droits réservés  
Parution : Mai 2023

Mission Opérationnelle Transfrontalière  
38 rue des Bourdonnais  
75 001 Paris - France  
Tel : +33 (0)1 55 80 56 80 - mot@mot.asso.fr



<https://twitter.com/reseauMOT> -



<https://fr.linkedin.com/company/reseaumot>



  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**an'ct** agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DGCL**  
Direction générale  
des collectivités locales

  
**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**BANQUE des  
TERRITOIRES**  
GROUPE CASSE DES DÉPÔTS